

1521 Tradition du sapin de Noël – Sélestat 2021

Le 22 novembre 2021, La Poste émet un timbre qui célèbre les 500 ans de l'inscription de la mention du premier sapin de Noël dans les livres de la commune de Sélestat.



Les boules de Noël sont vernissées et sur les années une dorure à chaud or est apposée.

Un peu d'histoire ...

La Ville de Sélestat, cité humaniste au cœur de l'Alsace, conserve précieusement dans ses archives municipales un registre de comptes où il est fait état qu'en 1521, il fallait payer les gardes forestiers 4 schillings afin qu'ils veillent sur les *maïs** à

compter de la Saint-Thomas, célébrée jadis le 21 décembre, soit trois jours avant Noël. Il s'agit de la plus ancienne mention manuscrite connue à ce jour faisant référence à ce pan de la tradition du sapin de Noël.

Si la Ville de Sélestat doit ainsi régenter et protéger sa forêt de moyenne montagne implantée au pied du majestueux château du Haut-Koenigsbourg en prévoyant une telle dépense, cela suppose que le fait d'aller couper un arbre dans la forêt, puis de le décorer à cette époque de l'année, était devenu relativement populaire.

Si, à travers l'histoire, nous apprenons que les parvis, quelquefois les églises ou les salles des corporations accueillaient sans doute déjà l'arbre de la fête, le sapin fait, à la fin du Moyen Âge, son entrée remarquée dans les demeures alsaciennes. Sa parure qui résiste aux frimas de l'hiver, contrairement aux feuillus qui en sont dépourvus en cette saison de l'année, et la couleur verte de ses aiguilles lui confèrent ses lettres de noblesse et font de lui l'arbre symbole d'espoir, idéal pour célébrer Noël.

1521-2021, 500 ans d'une histoire autour de la tradition du sapin qui continue de s'écrire encore aujourd'hui. Et ici, à Sélestat et en Alsace, sans doute plus qu'ailleurs.

* *Maïs* : arbres festifs.

© La Poste - Professeur Sappinus - Tous droits réservés

Les infos techniques

Création : Bruno GHIRINGHELLI

Impression : héliogravure

Format du timbre : 40,85 x 40,85 mm

Présentation : 12 timbres à la feuille

Tirage : 549 600 exemplaires

Valeur faciale : 1,50 € International

Conception graphique timbre à date : Bruno GHIRINGHELLI

Mentions obligatoires : création graphique Bruno Ghiringhelli d'après documents et photos mairie de Sélestat

À découvrir le souvenir

Impression : feuillet : héliogravure

Carte : numérique

Tirage : 30 000 exemplaires

Prix de vente : 4,50€
(1 feuillet de 1 timbre)

Réf : 21 21 412



Les infos pratiques

Le timbre et le souvenir seront vendus en avant-première le samedi 20 novembre à :

▪ **SELESTAT (67)**

Bibliothèque Humaniste, de 10H à 12H30 et de 13H30 à 18H, 1 place du Docteur Maurice Kubler, 67600 SÉLESTAT.

▪ **PARIS (75)**

Le Carré d'Encre, de 10H à 17H, 13 bis rue des Mathurins, 75009 PARIS.

Retrouvez ces informations et leur actualisation au regard du contexte sanitaire sur : www.lecarredencre.fr, le site de référence de l'actualité philatélique.

À partir du 22 novembre 2021, ils seront vendus dans certains bureaux de poste, par abonnement ou par correspondance à Philaposte Service Clients Commercial Z.I Avenue Benoît Frachon, BP 10106 Boulazac, 24051 PÉRIGUEUX CEDEX 09, par téléphone au 05 53 03 19 26 et par mail sav-phila.philaposte@laposte.fr sur réservation auprès de votre buraliste (hors souvenir) et sur le site Internet www.laposte.fr/boutique

Contacts Presse Philaposte



Maryline GUILLET

maryline.guilet@laposte.fr

Tél. 06 32 77 39 65

Ségolène GODELUCK

segolene.godeluck@laposte.fr

Tél. 06 50 10 93 63

À propos de Philaposte

Premier imprimeur de marques d'affranchissement en Europe, Philaposte a acquis, par son savoir-faire et sa politique d'investissements, une expertise sur les imprimés de sécurité depuis plus de 30 ans. Au sein du Groupe La Poste, Philaposte conçoit, imprime et diffuse également les timbres du programme philatélique de France.

Chiffres clefs :

- 4 sites dont une imprimerie à Boulazac (Dordogne) et deux points de vente à Paris et à Boulazac.
- Plus d'1 milliard de marques d'affranchissement dont 500 millions de timbres issus des carnets de timbres de correspondance ou du programme philatélique.
- 200 millions de timbres sont réalisés pour de nombreux acteurs postaux.
- Plus de 100 millions d'imprimés de sécurité : chèques, fiches d'état civil, passeports, traçabilité, ...
- 1 service clients et des canaux de ventes variés en France comme à l'étranger (Carré Encre, Abonnements, Catalogue, bureaux de poste, facteurs, boutique laposte.fr, buralistes...)

Des timbres pour tous les usages

La Charte de la philatélie, signée en 2009 et revue en 2018 par La Poste et ses partenaires, propose **six familles de timbres** :

Le timbre d'usage courant : la Marianne



Traditionnellement représenté par la Marianne, le timbre d'usage courant est choisi par le président de la République à chaque nouveau mandat.

Timbres du programme philatélique



Hommage de la Nation à des personnalités, souvenir des grands événements, célébration du patrimoine naturel, architectural, culturel... ces timbres constituent le cœur de la philatélie.

Timbres de correspondance



Pour faciliter les échanges et promouvoir l'écrit auprès du grand public, La Poste met en vente des carnets de beaux timbres autocollants.

Les Collectors de timbres



Sur tous les thèmes, toutes les régions, tous les événements : ces créations de beaux timbres donnent de la visibilité aux événements. Les timbres sont regroupés sur un feuillet comportant une illustration du sujet.

Timbres spéciaux à tirage limité



Opérations spéciales destinées aux collectionneurs : réédition de timbres marquants, déclinaisons nouvelles de certains timbres, etc.

Timbres personnalisés



Ces timbres sur-mesure permettent aux particuliers, aux associations, aux entreprises de créer leur propre timbre avec le choix du visuel, du tirage et de la diffusion.